

COMMUNIQUE DE PRESSE SOUS EMBARGO POUR PUBLICATION A PARTIR DE 21H00 LE 16 FEVRIER 2012
Paris, le 15 février 2012

L'industrie des cleantech en France en 2011 :

182 millions € investis dans 64 entreprises
Les opérations marquantes de l'année

Le Club Cleantech de l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), vient de publier son baromètre des levées de fonds Cleantech en France en 2011 en collaboration avec le site GreenUnivers et Ernst & Young, et de remettre les Prix Ernst & Young – Club Cleantech AFIC, récompensant les opérations les plus marquantes de l'année écoulée.

Baromètre des levées de fonds Cleantech en France en 2011

En 2011, les investisseurs en capital ont investi 182 millions d'euros dans 64 entreprises du secteur des cleantech en France, soit une baisse par rapport à 2010, de 30% en valeur et de 22% en nombre d'opérations. Près des trois quarts (73%) des investissements ont été effectués par le Capital Développement, 20% par le Capital Risque. Les énergies renouvelables ont concentré 46% de ces investissements.

Au quatrième trimestre 2011, 18 levées de fonds ont été réalisées pour un montant de 32,4 millions d'euros.

Malgré cette tendance annuelle, la France figure parmi les trois pays européens qui investissent le plus dans le secteur des cleantech et occupe le deuxième rang au 4^{ème} trimestre 2011 avec 21,1% des investissements européens, devant la Finlande (15,8%) et derrière le Royaume-Uni (26,3%).

Sophie Paturle, Présidente du Club Cleantech AFIC : *« L'investissement en 2011 dans la filière cleantech en France est un repli par rapport à 2010, année qui avait enregistré une progression exceptionnelle de 55%. Le moratoire imposé en France dans le solaire, suivi d'une remise en cause du système des tarifs de rachat, ont pesé sur le financement de la filière. Conscient des atouts de la France qui dispose de groupes industriels leaders mondiaux dans le secteur et d'un tissu de PME qui contribue à 50% du chiffre d'affaires du secteur, l'AFIC souhaite sensibiliser les pouvoirs publics aux mesures de nature financières, réglementaires et concurrentielles à même de promouvoir de manière pérenne l'industrie et la croissance vertes. »*

Prix Ernst & Young – Club Cleantech AFIC

Les Prix Ernst & Young – Club Cleantech AFIC ont récompensé des entreprises et des partenariats exemplaires dans le développement et la diffusion des innovations dans ce secteur.

Les lauréats pour l'édition 2012 sont :

Prix Cleantech du Meilleur Partenariat PME innovante / Grand Groupe : Fermentalg

Partenariat Fermentalg / Sofiprotéol

Secteur : Biotech

Description de l'activité : R&D et production sur des procédés de microalgues par hétérotrophie.

L'accord : En 2011, un premier accord d'industrialisation avec Sofiprotéol (5,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires), le producteur de l'huile Lesieur, pour créer une joint-venture spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'huiles de microalgues. Fermentalg se chargera d'apporter sa technologie et Sofiprotéol, son savoir-faire industriel.

Site web : <http://www.fermentalg.fr/>

Prix Cleantech de la Meilleure Acquisition d'une PME innovante par un grand groupe : OPENHYDRO

Acquisition d'OpenHydro par DCNS

Secteur : Energies marines renouvelables

Activité : spécialisée dans la conception et la construction de turbines sous-marines destinées à produire de l'électricité en captant l'énergie des courants

Logique industrielle : En 2011, DCNS a ainsi réalisé le premier investissement de son histoire en devenant l'actionnaire de référence d'OpenHydro à hauteur de 11% pour 14 millions d'euros. Une option d'achat de la société, courant jusqu'au 31 décembre 2012, peut être levée par DCNS pour l'acquisition totale d'OpenHydro.

Site web : <http://www.openhydro.com/>

Prix Cleantech du Meilleur Premier Tour de Table d'une PME innovante : CANIBAL

Secteur : Recyclage

Activité : Canibal propose un collecteur d'emballages de boissons ludique et intelligent.

La particularité de Canibal réside dans l'aspect ludique de la collecte d'emballages, mais aussi dans la possibilité pour ses usagers de retracer les opérations de recyclage afin de suivre les performances au sein d'une communauté ou d'une entreprise.

Tour de table : La société a complété sa première levée de fonds d'un million d'euros auprès d'investisseurs privés : le réseau de *business angels* DDIDF et le groupe Financière Fonds Privés (50 % de l'investissement total).

Site web : <http://canibal.fr/>

A PROPOS DU CLUB CLEANTECH AFIC

L'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) a créé le Club Cleantech AFIC pour fédérer la part croissante de ses membres actifs dans les cleantech (entreprises dédiées aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, aux transports, au traitement eau-air-sol, au recyclage), et pour promouvoir les éco-industries en France et à l'étranger.

Le Club Cleantech AFIC a un triple objectif :

- mesurer les investissements des membres de l'AFIC dans les cleantech avec la publication d'un baromètre trimestriel et créer un lieu d'échange entre investisseurs professionnels ;
- interagir au sein de l'écosystème cleantech et développer des ponts entre les différents acteurs du secteur (pouvoirs publics, industriels, entrepreneurs, organismes de recherche,...) ;
- promouvoir le rôle des investisseurs dans le développement des éco-industries.

PLUS D'INFORMATIONS : Mathieu Lélou (AFIC) – Tél. : 01 47 20 85 90 – m.lelu@afic.asso.fr

A PROPOS DE L'AFIC

L'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Capital Risque, Capital Développement, Capital Transmission et Capital Retournement.

Actionnaires professionnels, les 270 membres actifs de l'association accompagnent et financent la croissance de près de 5 000 entreprises en France en collaboration avec près de 180 membres associés qui représentent les sociétés de conseil et de gestion partenaires des investisseurs et des entrepreneurs.

L'AFIC est membre de l'Association Française des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFECEI) dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément requises par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour l'exercice de la profession.

Au-delà de sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, l'AFIC fédère, représente et assure la promotion de la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics.

Le Capital Investissement, acteur essentiel de la croissance et de l'emploi, contribue à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI qu'il accompagne et soutient aux différents stades de leur cycle de vie, à la stimulation de la croissance et à la promotion de l'esprit d'entreprise.

Représentant plus de 20 % du marché européen, l'industrie française du Capital Investissement se classe au 1er rang en Europe Continentale.

PLUS D'INFORMATIONS : le site Internet de l'[AFIC](#)

CONTACTS PRESSE

AFIC : Antoinette Darpy | Tél. : 06 72 95 07 92 - adarpy@tobnext.com

Ernst & Young : Annabelle Rousseau | Tél. : 01 55 61 80 33 - annabelle.rousseau@fr.ey.com